

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au Centre Culturel André Malraux, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire**.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 29 mai 2026.

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA - Max FREY - Marjorie MINUTOLO - Diane LAMOTTE - Guillaume BEAUMOND - Viviane NAUDIN - Martine DALLEST - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Philippe BELTRANDO - Evelyne DOMANICO - Marina HOCQUET - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Christine LE GALL - Laurent DIAS - Sébastien ZOYO - Cyril BOSSELUT - Nicolas IMPAGNATIELLO - Alexandre DE PALMA - Patrice ENSARGUEX - Yannick GUSSE - Aline SORINI.

PROCURATIONS :

ABSENTS (Excusés) : Gilbert CARPENTIER - Pierre-Yves CHABAUD - Nathalie NAISSANT - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Théau FOURNET.

Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 0

Quorum : 15

Secrétaire de séance :

Anne-Marie VIET

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

N° DELIB_39_2026

Objet : Désignation des délégués et des suppléants de droit du Conseil municipal, en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 de code électoral composé par le Maire, Marc DEL GRAZIA, Diane LAMOTTE, secrétaire, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin (à savoir Viviane NAUDIN, Marie-Christine MORUZZI -COQUELIN, Alexandre DE PALMA et Guillaume BEAUMOND), dans les communes de plus de 1000 habitants et en fonction du nombre d'habitants, le conseil municipal de la commune de Roquefort-la Bédoule doit élire 15 délégués et 5 suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de la désignation des sénateurs.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à la désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Deux listes de candidat respectant les règles de parité ont été déposées avant l'ouverture du scrutin.

Sont candidats :

- Liste « Continuons ensemble sur le bon chemin », présentée par Marc DEL GRAZIA
 - Délégués titulaires :

1. Marc DEL GRAZIA
2. Marjorie MINUTOLO
3. Laurent DIAS
4. Brigitte CALDERONE
5. Pierre-Yves CHABAUD
6. Diane LAMOTTE
7. Philippe BELTRANDO
8. Virginie DELEAU
9. Nicolas IMPAGNATIELLO
10. Evelyne DOMANICO
11. Cyril BOSSELUT
12. Viviane NAUDIN
13. Alexandre DE PALMA

- Délégués suppléants :

1. Max FREY
2. Nathalie NAISSANT
3. Gilbert CARPENTIER
4. Martine DALLEST

- Liste « Passion Commune » présentée par Yannick GUSSE

- Délégués titulaires :

1. Yannick GUSSE
2. Aline SORINI

- Délégué suppléant :

1. Patrice ENSARGUEX

Après un vote à bulletin secret et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Suffrages exprimés : 23

Sont élus selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

Liste « Continuons ensemble sur le bon chemin », présentée par Marc DEL GRAZIA : 20 suffrages obtenus soit 13 mandats de délégués et 4 mandats de suppléants.

Liste « Passion Commune » présentée par Yannick GUSSE : 3 suffrages obtenus soit 2 mandats de délégués et 1 mandat de suppléant.

Votes blancs : 0

Votes nuls : 0

Par conséquent sont désignés en tant que délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

- Liste « Continuons ensemble sur le bon chemin », présentée par Marc DEL GRAZIA

- Délégués titulaires :

14. Marc DEL GRAZIA
15. Marjorie MINUTOLO
16. Laurent DIAS
17. Brigitte CALDERONE
18. Pierre-Yves CHABAUD
19. Diane LAMOTTE
20. Philippe BELTRANDO
21. Virginie DELEAU
22. Nicolas IMPAGNATIELLO
23. Evelyne DOMANICO
24. Cyril BOSSELUT
25. Viviane NAUDIN
26. Alexandre DE PALMA

- Délégués suppléants :

5. Max FREY
6. Nathalie NAISSANT
7. Gilbert CARPENTIER
8. Martine DALLEST

- Liste « Passion Commune » présentée par Yannick GUSSE

- Délégués titulaires :

3. Yannick GUSSE
4. Aline SORINI

- Délégué suppléant :

1. Patrice ENSARGUEX

VU l'Arrêté Préfectoral du 27 avril 2026 portant indication du nombre des délégués et suppléants à désigner et à élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026,

CONSIDERANT les listes déposées

Le Conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

Art 1. : PROCLAME les résultats du vote comme suit :

Sièges à pourvoir : **15 titulaires et 5 suppléants**

Suffrages exprimés : **23**

Nombre de voix obtenus par :

- Liste « Continuons ensemble sur le bon chemin » : **20**
- Liste « Passion commune » : **3**

Répartition :

Membres	Continuons ensemble sur le bon chemin	Passion Commune
Délégués	13 : Marc DEL GRAZIA, Marjorie MINUTOLO, Laurent DIAS, Brigitte CALDERONE, Pierre-Yves CHABAUD, Diane LAMOTTE, Philippe BELTRANDO, Virginie DELEAU, Nicolas IMPAGNATIELLO, Evelyne DOMANICO, Cyril BOSSELUT, Viviane NAUDIN, Alexandre DE PALMA.	2 : Yannick GUSSE, Aline SORINI
Suppléants	4 : Max FREY, Nathalie NAISSANT, Gilbert CARPENTIER, Martine DALLEST	1 : Patrice ENSARGUEX

Liste Continuons ensemble sur le bon chemin : 13 délégués et 4 suppléants

Liste Passion commune : 2 délégués et 1 suppléant

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 8 juin 2026.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA

La Secrétaire de séance
Anne-Marie VIET

AR-Préfecture de Marseille

013-211300850-20260609-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-06-2026

Publication le : 09-06-2026

Le Maire,

Marc DEL GRAZIA